

Si vous voulez le meilleur Piano pour le moins d'argent
(à des conditions satisfaisantes) voyez-nous.

Magasin de Pianos de Junius Hart

LIMITÉ.

COIN DES-RUES CANAL ET BOURGOGNE.

lui donnait la réplique; elle l'a fait avec le talent qu'on lui connaît et elle a pu évidemment contribuer à la réussite de la pièce.

ST. CHARLES ORPHEUM.

L'Orpheum, toujours fidèle à ses programmes: de la variété, toujours de la variété, nous donne, cette semaine, une série de soixante intéressantes qui assurément chaque soir le succès.

La première ligne sous travois: M. Wilfred Clarke, un comique de haute valeur.

«The Biograph» qu'il vient de produire avec l'excellente troupe qui l'assiste, est presque un comédie-musicale très bonne.

Il n'est pas étonnant que cette œuvre ait été jouée à Londres une centaine de fois avec un succès qui n'a été jamais démonté.

On y joue, on y parle, on y chante, on y danse, toujours à la grande joie du partiteur qui ne cessera jamais d'applaudir.

Il y a aussi les cinq Frères De Lalla, étonnantes acrobates, James Lally et Dorothy Kent, qui dansent et chantent avec beaucoup d'art; Bryan et Nadine, des aérobates qui jouent la comédie sur la corde tendue; et aussi, Mitchell et Lowe, sans oublier les peintures vivantes qui sont la spécialité de l'Orpheum.

Il y a matinée tous les jours, à l'exception du lundi.

Buviez la "Sparkling Abita Water", \$1.00 la douzaine de bouteilles livrées à domicile.

TRIBUNAUX.

Cour Suprême.

Les arrêts suivants ont été rendus hier à la cour suprême:

Par le juge Nichols:

A. C. Posner vs Southern Exhaust and Blow Pipe Co. Ltd., demande repoussée.

Oliver T. Nobles vs Edward Bennett, appel refusé.

Metropolitan Bank vs Peter Blaine, jugement confirmé.

L'Etat de la Louisiane vs Leon Nicholas, jugement confirmé.

Frank Sharp vs Hy Zeider, jugement réduit à \$3,500.

Pape juge Breaux:

L'Etat de la Louisiane vs R. L. Pettigrew, appel repoussé.

Mme J. René Sarazin vs Alfred A. Adams et Cie, jugement confirmé.

Ernest Demer vs Orleans Railways Co., jugement confirmé.

A. Brittin vs La Ville de la Nouvelle-Orléans, jugement confirmé.

Le juge Breaux.

Carré et Cie vs L'Hotel et Cie vs Coeney et Lyle, jugement confirmé.

Asche Co. vs David Bradford, jugement confirmé.

New Orleans Auditory Association, jugement renouvelé.

Concile Civile de District.

Louis Pense vs Matthew Stepp, procès exécution de \$1,200.

James McDonald vs Richard Pould, réclamation de \$140.

Caroline Leitz vs les mineurs de Alois et James Leitz, demande de partage.

W. H. Thompson et Cie vs A. C. Whittle, exécution de \$3,217.88.

The Teutonia Blank vs Conrad Sick et A. E. Blackman, action en recouvrement de \$150 sur des billets.

Demande d'émancipation

Hermann C. Schlermer.

Succession ouverte:

Michael McArdle.

Deuxième Cour Infernale

Juge A. M. Aucin.

Comparutions:

Joseph Miller, Jay Douglas, actes de violence; Willis Joseph, J. R. Cheatham, port d'armes caché; De-minick Decuers, Abner Dennis, attaque et blesse.

Acquittés:

Emile Robertson, Ed. Harrison, Larcin.

Trouvés coupables:

Fanny Shanks, actes de violence.

Condamnation: Joseph Smith, larcin, trois mois de prison.

FAITS DIVERS.

Violation de la loi Wilson.

Traduit devant le juge Giltz, à la première cour criminelle de cette ville. Wels a plaidé la culpabilité en réponse à l'accusation fait contre lui par le capitaine Richard Walsh.

Passager dans un cardo la ligne Jackson, M. Wels allait vers le faubourg d'en haut; le car était si rempli que, non seulement toutes les places réservées aux blancs étaient occupées, mais une quinzaine de personnes étaient debout. Seules étaient vides les sièges réservés aux gens de couleur, et M. Wels s'en fit un.

Le conducteur lui ordonna de se lever, ce à quoi il se refusa, disant qu'il changerait de place quand il y aurait une de libre, ou qu'il voterait de couleur réclamant son droit.

Le capitaine Walsh se trouvait justement dans le car, mais au lieu de faire une arrestation, il fut un avertissement.

M. Wels a avoué le fait, et a ajouté qu'il avait été fatigué. Il ne peut se tenir debout; il s'est donc assis modeste d'un siège vacant.

Le juge Giltz a condamné le vendredi à \$25 ou 5 jours. L'amende a été assortie payée.

Cour Suprême de l'Etat.

Le juge Breaux, au nom de la Cour Suprême, a rendu une décision contre l'Etat, dans les procédures qu'il a faites contre la N. O. Warehouse Co., laquelle avait succédé à la Morgan's Louisiana and Texas Railroad and Steamship Co., comme locataire de ses dépôts.

L'accord avait à décider si cette dernière compagnie avait le droit de vendre ou de louer ses dépôts.

Leur location devait nécessairement être l'objet d'un décret de la cour. Elle a décidé la question sans s'inquiéter de la date de cette location, déclarant que la Morgan and Texas Railroad and Steamship company avait le droit de vendre ou de louer ses dépôts.

Leur location devait nécessairement être l'objet d'un décret de la cour. Elle a décidé la question sans s'inquiéter de la date de cette location, déclarant que la Morgan and Texas Railroad and Steamship company avait le droit de vendre ou de louer ses dépôts.

Il y a point à la question juridique et l'Etat n'a point à intervenir.

Une corporation étrangère même ne doit pas être empêchée de faire légitimement des affaires d'après la partie de sa charte conforme aux lois de l'Etat où elle a été établie.

Le juge Breaux.

Carré et Cie vs L'Hotel et Cie vs Coeney et Lyle, jugement confirmé.

Asche Co. vs David Bradford, jugement confirmé.

New Orleans Auditory Association, jugement renouvelé.

Concile Civile de District.

Louis Pense vs Matthew Stepp, procès exécution de \$1,200.

James McDonald vs Richard Pould, réclamation de \$140.

Caroline Leitz vs les mineurs de Alois et James Leitz, demande de partage.

W. H. Thompson et Cie vs A. C. Whittle, exécution de \$3,217.88.

The Teutonia Blank vs Conrad Sick et A. E. Blackman, action en recouvrement de \$150 sur des billets.

Demande d'émancipation

Hermann C. Schlermer.

Succession ouverte:

Michael McArdle.

Deuxième Cour Infernale

Juge A. M. Aucin.

Comparutions:

Joseph Miller, Jay Douglas, actes de violence; Willis Joseph, J. R. Cheatham, port d'armes caché; De-minick Decuers, Abner Dennis, attaque et blesse.

Acquittés:

Emile Robertson, Ed. Harrison, Larcin.

Trouvés coupables:

Fanny Shanks, actes de violence.

Condamnation: Joseph Smith, larcin, trois mois de prison.

Le juge Giltz.

Traduit devant la première cour criminelle de cette ville. Wels a plaidé la culpabilité en réponse à l'accusation fait contre lui par le capitaine Richard Walsh.

Passager dans un cardo la ligne Jackson, M. Wels allait vers le faubourg d'en haut; le car était si rempli que, non seulement toutes les places réservées aux blancs étaient occupées, mais une quinzaine de personnes étaient debout. Seules étaient vides les sièges réservés aux gens de couleur, et M. Wels s'en fit un.

Le conducteur lui ordonna de se lever, ce à quoi il se refusa, disant qu'il changerait de place quand il y aurait une de libre, ou qu'il voterait de couleur réclamant son droit.

Le capitaine Walsh se trouvait justement dans le car, mais au lieu de faire une arrestation, il fut un avertissement.

M. Wels a avoué le fait, et a ajouté qu'il avait été fatigué. Il ne peut se tenir debout; il s'est donc assis modeste d'un siège vacant.

Le juge Giltz a condamné le vendredi à \$25 ou 5 jours. L'amende a été assortie payée.

Le juge Giltz.

Traduit devant la première cour criminelle de cette ville. Wels a plaidé la culpabilité en réponse à l'accusation fait contre lui par le capitaine Richard Walsh.

Passager dans un cardo la ligne Jackson, M. Wels allait vers le faubourg d'en haut; le car était si rempli que, non seulement toutes les places réservées aux blancs étaient occupées, mais une quinzaine de personnes étaient debout. Seules étaient vides les sièges réservés aux gens de couleur, et M. Wels s'en fit un.

Le conducteur lui ordonna de se lever, ce à quoi il se refusa, disant qu'il changerait de place quand il y aurait une de libre, ou qu'il voterait de couleur réclamant son droit.

Le capitaine Walsh se trouvait justement dans le car, mais au lieu de faire une arrestation, il fut un avertissement.

M. Wels a avoué le fait, et a ajouté qu'il avait été fatigué. Il ne peut se tenir debout; il s'est donc assis modeste d'un siège vacant.

Le juge Giltz a condamné le vendredi à \$25 ou 5 jours. L'amende a été assortie payée.

Le juge Giltz.

Traduit devant la première cour criminelle de cette ville. Wels a plaidé la culpabilité en réponse à l'accusation fait contre lui par le capitaine Richard Walsh.

Passager dans un cardo la ligne Jackson, M. Wels allait vers le faubourg d'en haut; le car était si rempli que, non seulement toutes les places réservées aux blancs étaient occupées, mais une quinzaine de personnes étaient debout. Seules étaient vides les sièges réservés aux gens de couleur, et M. Wels s'en fit un.

Le conducteur lui ordonna de se lever, ce à quoi il se refusa, disant qu'il changerait de place quand il y aurait une de libre, ou qu'il voterait de couleur réclamant son droit.

Le capitaine Walsh se trouvait justement dans le car, mais au lieu de faire une arrestation, il fut un avertissement.

M. Wels a avoué le fait, et a ajouté qu'il avait été fatigué. Il ne peut se tenir debout; il s'est donc assis modeste d'un siège vacant.

Le juge Giltz a condamné le vendredi à \$25 ou 5 jours. L'amende a été assortie payée.

Le juge Giltz.

Traduit devant la première cour criminelle de cette ville. Wels a plaidé la culpabilité en réponse à l'accusation fait contre lui par le capitaine Richard Walsh.

Passager dans un cardo la ligne Jackson, M. Wels allait vers le faubourg d'en haut; le car était si rempli que, non seulement toutes les places réservées aux blancs étaient occupées, mais une quinzaine de personnes étaient debout. Seules étaient vides les sièges réservés aux gens de couleur, et M. Wels s'en fit un.

Le conducteur lui ordonna de se lever, ce à quoi il se refusa, disant qu'il changerait de place quand il y aurait une de libre, ou qu'il voterait de couleur réclamant son droit.

Le capitaine Walsh se trouvait justement dans le car, mais au lieu de faire une arrestation, il fut un avertissement.

M. Wels a avoué le fait, et a ajouté qu'il avait été fatigué. Il ne peut se tenir debout; il s'est donc assis modeste d'un siège vacant.

Le juge Giltz a condamné le vendredi à \$25 ou 5 jours. L'amende a été assortie payée.

Le juge Giltz.

Traduit devant la première cour criminelle de cette ville. Wels a plaidé la culpabilité en réponse à l'accusation fait contre lui par le capitaine Richard Walsh.

Passager dans un cardo la ligne Jackson, M. Wels allait vers le faubourg d'en haut; le car était si rempli que, non seulement toutes les places réservées aux blancs étaient occupées, mais une quinzaine de personnes étaient debout. Seules étaient vides les sièges réservés aux gens de couleur, et M. Wels s'en fit un.

Le conducteur lui ordonna de se lever, ce à quoi il se refusa, disant qu'il changerait de place quand il y aurait une de libre, ou qu'il voterait de couleur réclamant son droit.

Le capitaine Walsh se trouvait justement dans le car, mais au lieu de faire une arrestation, il fut un avertissement.

M. Wels a avoué le fait, et a ajouté qu'il avait été fatigué. Il ne peut se tenir debout; il s'est donc assis modeste d'un siège vacant.

Le juge Giltz a condamné le vendredi à \$25 ou 5 jours. L'amende a été assortie payée.

Le juge Giltz.

Traduit devant la première cour criminelle de cette ville. Wels a plaidé la culpabilité en réponse à l'accusation fait contre lui par le capitaine Richard Walsh.

Passager dans un cardo la ligne Jackson, M. Wels allait vers le faubourg d'en haut; le car était si rempli que, non seulement toutes les places réservées aux blancs étaient occupées, mais une quinzaine de personnes étaient debout. Seules étaient vides les sièges réservés aux gens de couleur, et M. Wels s'en fit un.